

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 26 nov. 2022

L'Assemblée Générale de l'Association SambaÉdu s'est déroulée le samedi 26 novembre 2022 à partir de 10h00, au Lycée EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson (92), et par visioconférence pour les adhérents concernés : <https://visio.sambaedu.org>. Les adhérents à jour de leur cotisation ont reçu les informations de connexion par mail le 12 novembre 2022.

Ordre du jour :

- Bilan d'activité
- Bilan financier
- Perspectives
- Composition du Conseil Collégial
- Questions diverses

Bilan d'activité

Sortie des versions 4.6 (septembre 2021) & 4.7 (octobre 2021) : import EDT/Pronote, configuration des fonds d'écrans depuis l'interface, raccourcis et scripts applications en général, corrections de bugs & optimisations...

Nouveau module pour la gestion d'écrans d'affichage dynamique automatisée à partir des flux RSS du site web de l'établissement, et images déposées sur le serveur.

Changement de la clé du dépôt SambaÉdu (novembre 2021)

SambaÉdu fait son entrée dans le SILL (janvier 2022), grosse refonte des pages Wikipedia & Wikidata.

Visio avec Alexis Kauffmann de la DNE (1er février 2022) : présentation de la solution.

Version 4.8 (février 2022) : mode vacances pour l'allumage, support AD secondaire, mise à jour WSUSOffline, suppression machine WPKG, diaporama externe module display, corrections de bugs & optimisations...

Version 4.9 (avril 2022) : correction proxy apt, droit admin local dans l'interface, support W11 & son install auto, corrections de bugs & optimisations...

Version 4.10 (juillet 2022→Novembre) : console root se4fs via Guacamole, nouveau style pour l'interface admin, corrections de bugs & optimisations...

Documentation article mise à jour serveurs Bullseye (août 2022)

Vulnérabilité remontée via la liste (vendredi 21 octobre 2022) : vieille page iPXE qui permettait d'obtenir le mot de passe du compte servant à l'intégration au domaine (donc administrateur du domaine Samba AD), correctif immédiat en XP et en stable, création du mail alerte-securite@sambaedu.org et envoi d'un mail aux établissements recensé sur stats.sambaedu.org, remonté de l'alerte à l'ANSSI, aux RSSI académiques et Ministère.

Dans la branche expérimentale : montage de cloud via rclone pour le Nextcloud de apps.education.fr, et le Nextcloud de l'établissement (ou de l'ENT) ce qui va permettre de refaire l'équivalent de Classes mais avec les groupes d'enseignement, ce qui n'était alors pas réalisable avec les partages Samba. Associations applications par défaut, corrections de bugs & optimisations... Synchronisation des groupes "Cours" depuis l'ENT/EDT.

Vidéo de promotion : la version finale est quasiment prête, mais n'a pas pu être montrée

lors de cette AG.

Développement pour la mise en place d'un gestion centralisée à destination des collectivités.

Nouvelle Doc : doc2.sambaedu.org (Grav + GitLab) plus simple pour la contribution.

Ce qui donne pour information sur la période :

Dépôt GitLab dont le développement a été le plus actif	Nombre de commits
se4	586
XML pour wpkg	426
ipxe	152
wpkg	74
linux-stations	73

Vote : le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier

La présentation du bilan financier a été préparé par Michel Suquet, et est présenté par David Batista.

Les résultats financiers suivent la période scolaire du 01/09 au 31/08 qui correspond au cycle principal de nos activités. Ces résultats comprennent 2 parties : le compte de résultats et le bilan.

Le compte de résultats indique les dépenses et les recettes.

Les dépenses

Les dépenses sont essentiellement l'achat de livrets au format A5 (504 €) et de porte-clés (190,80 €), des frais de repas pour le HKSÉ de novembre (230,35 €), de renouvellement du nom de domaine sambaedu.org pour 5 ans (65,70 €) et des frais pour la tenue de notre compte bancaire (85,00 €).

Les recettes

Les recettes sont les cotisations et les dons effectués par des membres de l'association lors de leur adhésion et les contributions d'établissements (626 € pour les cotisations, 270 € pour les dons, 1 355 € pour les établissements) et l'assistance technique auprès de Néofutur (4 400 €). Le livret A a généré des intérêts (42,44 €).

Pour équilibrer le compte de résultats, on constate un résultat de l'exercice, positif, de 5 617,59 €.

Le bilan comprend 2 colonnes : le passif et l'actif.

Le passif

Comme son nom l'indique, le passif est le résultat des activités passées (à la date d'arrêt des comptes) : le résultat de l'exercice 5 617,59 € (la différence entre les recettes et les dépenses, voir ci-dessus) et le report à nouveau qui est de 11 538,95 € (obtenu à partir de l'exercice précédent).

Le report à nouveau pour l'exercice suivant (du 01/09/2022 au 31/08/2023) est de 17 156,54 €, le total du passif.

L'actif

Comme son nom l'indique, l'actif présente comment est employé l'argent dont nous

Association **SambaEdu**

18, rue Paul de Kock 75019 PARIS

disposons (à la date d'arrêt des comptes) : il permet les activités projetées. Cet argent est réparti (au 31/08/2022) sur notre compte en banque pour une somme de 2 938,54 € et sur notre livret A pour une somme de 14 218,27 €.

Vote : le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Perspectives

Points évoqués en précédentes AG, à mettre en œuvre :

- Conformité explicite RGPD : proposer une guide pour la saisie dans le Registre des traitements de l'établissement.
- Amélioration de l'interface admin. Établir un CDC ou une étude UI par un professionnel n'est pas envisagé pour le moment, c'est encore trop tôt par rapport aux développements en cours. Régler la disparition du menu interface admin.
- Rédaction d'un CDC des besoins en réseau pédagogique : ça n'est pas vraiment le rôle de l'asso, mais l'asso pourrait soutenir des établissements qui voudraient appuyer le choix de la solution vis à vis des collectivités territoriales.
- Module de distribution/récupération des devoirs : les bases sont posées avec le passage au stockage en version cloud.
- Proposer des RDV et/ou formations visio aux adhérents : le problème est le faible nombre de personnes présentes lorsque cela a été proposé. Une visio « Comment contribuer à la (nouvelle) doc » est toutefois envisagée. D'autres pourraient être envisagées sur demande spécifique de la part des adhérents.
- Participer à des salons (JDLÉ ac-lyon.fr) sur invitation de Alexis Kauffmann + Educatec en 2023 (pour la future solution centralisée).
- Développer le système de ticketing du GitLab. Dans un premier temps, il est nécessaire de faire du ménage.
- Proposer des formations certifiantes (payantes) pour les prestataires. Est-ce le rôle de l'Asso ? On n'a pas vraiment les moyens de s'en charger. Sont-ils demandeurs ? Il sera sans doute plus efficace d'axer le travail sur la doc.
- S'offrir un audit de sécurité. Ce n'est pas le rôle de l'asso car cela fait partie des conditions de marchés avec les CT.
- Identification par Edu-Connect / EN nationale. Il faut s'en préoccuper, mais il n'y a pas encore d'établissement concerné qui permettrait de réaliser les développements. Poursuivre la veille sur le sujet par l'intermédiaire de nos contacts auprès de la DNE.
- Comment dédommager financièrement les développeurs actifs ? Les piste du CNCEA

est abandonnée car impose un salariat incompatible avec les fonctions dans l'ÉN. Le statut d'autoentrepreneur impose trop de contraintes administratives pour les contributeurs concernés. Le choix est donc fait d'un remboursement de frais liés à la connexion Internet et / ou le financement de matériel informatique pour faciliter le développement. Ce point fait l'objet de deux votes spécifiques suite à l'approbation de l'ensemble des perspectives.

- Politique de migration entre version Debian : sortie d'une version 4.11 stable sous Buster, qui sera la dernière, sans fonctionnalités cloud, cette version sera gelée. Les développements futurs se feront uniquement sous Bullseye.
- Déplacement site et messagerie vers Ouvatou afin de ne pas être dépendant d'une collectivité pour notre hébergement. La migration est critique pour le site web et la messagerie.

Vote : les perspectives présentées sont approuvées à l'unanimité.

Défraiement :

Le montant de l'enveloppe maximum de défraiement des gros contributeurs de la solution SambaÉdu pour la période 2022-2023 est de 10 000,00 €. Sa répartition sera décidée par le Conseil-Collégial (à l'exception éventuelle de l'intéressé).

Vote : ce montant et son mode de distribution sont approuvés à l'unanimité.

Séminaire :

Il est proposé l'organisation d'un séjour de deux ou trois jours de développement (HKSÉ-dev) dans un environnement agréable et favorable en mai-juin ou septembre-octobre. Le montant nécessaire à cette organisation se monterait au maximum à 3 000,00 €.

Vote : le principe et le montant maximum sont approuvés à l'unanimité.

Composition du Conseil Collégial

Les 15 membres actuels :

- Marc Bansse
- Louis-Maurice De Sousa
- Éric Mercier
- Valentin Beghuin
- Nour Eddine El Yazghi
- Franck Molle
- Denis Bonnenfant
- Laurent Joëts
- Michel Suquet
- Rachel Claude
- Laurent Joly
- François-Xavier Vial
- Vivien Da Cruz
- Aron Juhasz
- Frederic Waelterlé

Sorties :

- Vivien Da Cruz
- Louis-Maurice De Sousa
- Frédéric Waelterlé

L'Assemblée Générale prend acte du texte de Louis-Maurice De Sousa lu par Laurent Joëts.

Entrée :

Tom Ricci

Le Conseil-Collégial pour la période 2022-2023 est donc composé de :

- Marc Bansse
- Laurent Joëts
- Tom Ricci
- Valentin Beghuin
- Laurent Joly
- Michel Suquet
- Denis Bonnenfant
- Aron Juhasz
- François-Xavier Vial
- Rachel Claude
- Éric Mercier
- Nour Eddine El Yazghi
- Franck Molle

Vote : la composition du Conseil-Collégial pour la période 2022-2023 est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

David Batista, adhérent à l'association, se propose de prendre progressivement la charge de la comptabilité à la suite de Michel Suquet, qui souhaite laisser la main. Il lui sera donc nécessaire d'avoir accès au compte en banque de l'association, en complément de Laurent Joëts.

Vote : l'accès au compte bancaire de l'association par David Batista est approuvé à l'unanimité.